
Paseo del Prado et Buen Retiro (Espagne) No 1618

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Paseo del Prado et Buen Retiro, un paysage des arts et des sciences

Lieu

Municipalité de Madrid
Communauté autonome de Madrid
Espagne

Brève description

Paseo del Prado et Buen Retiro, un paysage des arts et des sciences est situé dans le cœur urbain de Madrid. Ayant évolué au cours des siècles, le bien proposé pour inscription reflète un certain nombre d'influences historiques importantes. Il fut le prototype d'une *alameda* hispanique (avenue bordée d'arbres) depuis le XVI^e siècle, ainsi qu'un exemple d'une nouvelle conception de l'espace urbain et d'un modèle d'urbanisme remontant à la période de l'absolutisme éclairé du XVIII^e siècle. Des édifices dédiés aux arts et aux sciences se joignent à d'autres consacrés à l'industrie, aux soins de santé et à la recherche, dans un paysage culturel de 200 hectares. Tous illustrent collectivement l'aspiration à une société utopique durant l'apogée de l'Empire espagnol.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (juillet 2019) paragraphe 47, il est également proposé pour inscription en tant que *paysage culturel*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

27 janvier 2015

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription

Consultations et mission d'évaluation technique

Des études de documents et rapports ont été fournis par des membres des Comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS et des experts indépendants.

Des commentaires sur les attributs naturels du bien, et leur conservation et gestion, ont été reçus de l'UICN le 19 novembre 2019 et ont été incorporés dans les sections correspondantes de ce rapport.

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 6 octobre au 11 octobre 2019.

Information complémentaire reçue par l'ICOMOS

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 24 septembre 2019 pour lui demander des informations complémentaires sur la justification de la valeur universelle exceptionnelle, l'analyse comparative, les attributs, l'état de conservation, la protection et la gestion.

Un rapport intermédiaire a été fourni à l'État partie le 20 décembre 2019, qui résume les questions identifiées par la Commission du patrimoine mondial de l'ICOMOS. De l'information complémentaire a été demandée dans le rapport intermédiaire, incluant : la justification générale de l'inscription, les critères, l'analyse comparative, les délimitations, la zone tampon et le plan de gestion.

De sa propre initiative, l'État partie a fourni le 23 octobre 2019 une cartographie et des informations sur les délimitations actualisées pour corriger une erreur. Des informations complémentaires ont été reçues de l'État partie les 4 novembre 2019 et 28 février 2020 et ont été intégrées dans les sections concernées de ce rapport d'évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

12 mars 2020

2 Description du bien

Note : Le dossier de proposition d'inscription et les informations complémentaires contiennent des descriptions détaillées du bien, de son histoire et de son état de conservation. En raison de la limitation de la longueur des rapports d'évaluation, ce rapport fournit seulement un court résumé des aspects les plus importants.

Description et histoire

Le Paseo del Prado et Buen Retiro, un paysage des arts et des sciences, est situé dans le centre de Madrid. Combinant culture et nature, c'est un paysage culturel aménagé dans un environnement urbain qui a évolué au fil des siècles. Le bien proposé pour inscription a une forme irrégulière, mais globalement carrée, descendant en pente douce vers le sud-ouest à partir d'une éminence dans l'angle nord-est. Il comprend quatre parties contiguës : les *Jardines del Buen Retiro* ; le *Real Jardín Botánico* ; le *Paseo del Prado* et son paysage urbain associé ; et le *Barrio Jerónimos*.

Jardines del Buen Retiro

Les jardins de la Bonne Retraite, couvrant 120 hectares, forment la plus grande partie du bien. Devenu un parc public, c'est un vestige très étendu du palais du Buen Retiro du XVII^e siècle (qui n'existe plus), accompagné d'un certain nombre d'autres édifices. Il comprend une série d'espaces paysagers différents, résultant de l'influence de divers styles de jardins appliqués du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Outre de vastes jardins dans les styles français, italiens et anglais, on trouve des éléments paysagers comme le bassin monumental du Retiro du XVII^e siècle, la roseraie et le Paseo de la Argentina, également appelé promenade des statues. Le Reservado (partie « réservée ») abrite des folies comme la Casita del Pescador (cabane du pêcheur) et la Montaña Artificial (montagne artificielle). Il existe une petite vallée ou dépression qui accueille des palais des expositions datant du XIX^e siècle, le palais de Cristal et le palais Velázquez.

Real Jardín Botánico

Le jardin botanique royal de 8 hectares est situé près de l'angle sud-ouest du bien proposé pour inscription. Il est organisé en trois niveaux de terrasses, dont les deux plus basses ressemblent à des parterres mais sont garnies d'un large éventail de plantes. Une collection taxonomique de végétaux est classée en fonction de l'appartenance phylogénétique. Le grand herbier du jardin conserve près d'un million de spécimens de plantes séchées, ainsi que des planches botaniques.

Paseo del Prado

Cette large avenue avec son paysage urbain associé suit approximativement un axe nord-sud, formant la bordure occidentale du bien proposé pour inscription. Le Paseo del Prado est le prototype d'une *alameda* (avenue bordée d'arbres), et les bâtiments qui l'encadrent sont occupés par des institutions culturelles, scientifiques, politiques, économiques et civiques majeures.

Le cœur du Paseo del Prado est situé entre deux grandes fontaines, la Fuente de Cibeles à l'extrémité nord et la Fuente de Neptuno. La Plaza de Cibeles, peut-être le symbole visuel le plus emblématique de la ville, est entourée d'édifices prestigieux comme le Palacio de Comunicaciones (désormais Conseil municipal de Madrid). Le Paseo, bordé d'arbres, est orienté vers le sud pour rejoindre la Fuente de Neptuno, en longeant deux monuments complémentaires, la Fuente de Apolo (fontaine Apollon) et le Monumento a los Caídos (monument aux morts).

La partie méridionale du Paseo, avec sa promenade bordée d'arbres, se poursuit de la Fuente de Neptuno à la Glorieta de Carlos V (rond-point de Charles-Quint), avec un prolongement jusqu'à la gare ferroviaire d'Atocha. Le monument phare au milieu de cette section est formé par les Cuatro Fuentes (Quatre Fontaines). Cette zone compte d'importants musées d'art, comme

le Museo Nacional del Prado et le Museo Thyssen-Bornemisza.

Également du côté sud du bien proposé pour inscription se situe une zone de petite taille appelée la Colina de las Ciencias (colline des Sciences), avec le Museo Nacional de Antropología et le Real Observatorio Astronómico.

Barrio Jerónimos

Le quartier de Saint-Jérôme est une enclave urbaine entre le Paseo del Prado à l'ouest et le parc du Buen Retiro à l'est. Essentiellement résidentiel, il présente un large éventail de bâtiments des XIX^e et XX^e siècles, dont des lieux culturels comme le Museo Nacional de Artes Decorativas (Musée national des arts décoratifs) et le Casón del Buen Retiro.

Historiquement et selon le dossier de proposition d'inscription, deux des principales parties du bien, le Paseo del Prado et les Jardines del Buen Retiro, ont des liens depuis au moins 1540 avec la première promenade bordée d'arbres, le Prado Viejo (Vieux Prado), qui était proche de deux sites religieux importants : le Monasterio de los Jerónimos (monastère de Saint-Jérôme ou des Hiéronymites, 1505) et l'Ermita de la Virgen de Atocha (ermitage de la Vierge d'Atocha). La promenade fut adoptée par les citoyens madrilènes de l'époque comme un moyen de profiter d'activités de loisirs et de détente dans un environnement naturel.

Dans les années 1630, Philippe IV, certainement attiré par les qualités de la promenade bordée d'arbres, ordonna que son nouveau palais avec ses vastes jardins soit construit à proximité. La liaison établie entre la promenade et le palais a bénéficié de la conjonction de la nature et des œuvres les plus grandioses accomplies par les virtuoses artistiques et littéraires qui animèrent le Siècle d'or espagnol (1580-1680). Le palais du Buen Retiro devint l'épicentre de la culture de l'Âge d'or, le cadre accueillant ses expressions et ses collections artistiques et littéraires les plus remarquables.

Charles III ouvrit une partie des jardins au public en 1767, intégrant le Buen Retiro dans un plan général d'amélioration de la ville. D'autres parties du jardin furent progressivement ouvertes au fil du temps, jusqu'à son ouverture totale au public en 1848. Le Paseo del Prado fut remodelé dans les années 1760-1770 sur la base des idéaux des Lumières concernant le développement urbain, prenant de manière générale sa forme actuelle.

Vers 1770, une grande transformation de Madrid s'amorça sous Charles III. Le monarque éclairé pris la tête d'une initiative majeure visant à rapprocher les sciences, les soins de santé et l'industrie de la société madrilène en installant d'importantes institutions scientifiques à proximité. Ce projet comprenait la création du Real Jardín Botánico (1778), de l'Academia de Ciencias (académie des sciences), du Gabinete de

Historia Natural (Cabinet d'histoire naturelle) et du Real Observatorio Astronómico (Observatoire astronomique royal, 1790), qui couronnait la Colina de las Ciencias (colline des Sciences).

C'est ainsi qu'émergea un nouveau concept d'espace urbain, un projet complexe comportant un volet social manifeste, dont la création d'un ensemble novateur de bâtiments et d'installations dédiés à la science et à l'éducation du public, et qui embellirait également la ville. Ce renouveau urbain devint un modèle qui exerça une influence particulière en Amérique latine.

Bien que la guerre d'indépendance contre les Français (1808-1814) ait entraîné l'interruption des réformes majeures qui avaient été prévues, le bien proposé pour inscription conserva ses traditions artistiques, scientifiques et récréatives.

Le palais du Buen Retiro fut endommagé en 1808, puis détruit. Les jardins furent toutefois conservés, et de 1868 à 1876 ils furent transférés à la ville, dans l'intention de maintenir un espace naturel pour des activités de loisirs dans un environnement urbain dense. Le développement du quartier de Jerónimos, essentiellement résidentiel, sur le site de l'ancien palais commença dans les années 1860-1870, à peu près en même temps que le Buen Retiro devenait un parc public.

Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, toute la zone bénéficia de la présence des grandes institutions culturelles, politiques, sociales, scientifiques et économiques, représentant une société dynamique et manifestant une participation sociale. Cette association de la nature, des arts et des sciences, des loisirs et de la représentation a continué jusqu'à nos jours, avec une partie du bien proposé pour inscription appelée le Paseo de las Artes (promenade des arts) en raison de la réunion de nombreux musées voués aux arts. Les sciences sont également représentées par le Real Jardín Botánico, le Real Observatorio Astronómico et d'autres institutions similaires.

Le bien proposé pour inscription entretient également des relations étroites avec la littérature. Cela concerne les premières œuvres des dramaturges Pedro Calderón de la Barca et Lope de Vega, qui furent jouées au théâtre du palais du Buen Retiro, et les travaux de la Real Academia Española (Académie royale espagnole). Des institutions politiques et économiques de premier plan y furent également attirées, comme le Congreso (Congrès, 1850), le Banco de España (Banque d'Espagne, 1881) et la Bolsa de Madrid (Bourse de Madrid, 1893).

Délimitations

Le bien proposé pour inscription a une superficie révisée de 218,91 ha. Aucune zone tampon n'a été proposée.

L'État partie a fourni une cartographie actualisée et des informations sur les délimitations le 23 octobre 2019,

pour corriger une erreur et remplacer les cartes fournies dans le dossier de proposition d'inscription.

Alors que les délimitations du bien proposé pour inscription incluent de nombreux attributs identifiés qui soutiennent la valeur universelle exceptionnelle proposée, dans maints exemples, elles ne tiennent pas compte d'une manière satisfaisante de l'espace urbain et des façades associés. Dans certaines parties, les délimitations proposées traversent également des ensembles, tantôt incluant des rues, tantôt divisant des espaces publics.

Dans sa réponse au rapport intermédiaire, l'État partie a révisé les délimitations du bien proposé pour inscription pour traiter ces problèmes. La superficie révisée de la zone proposée pour inscription couvre 218,91 ha. En ce qui concerne ces nouvelles délimitations du bien, l'ICOMOS considère que des éclaircissements doivent être fournis pour préciser dans quelle mesure les édifices et leurs façades en bordure du bien proposé pour inscription sont inclus dans les délimitations révisées.

L'État partie ne propose pas de zone tampon au motif que la législation existante offre une protection juridique suffisante à l'environnement immédiat du bien proposé pour inscription et que, en conséquence, une zone de protection complémentaire serait superflue et même source de confusion. Les *Orientations* admettent la possibilité que certains biens puissent ne pas avoir besoin de zone tampon.

L'ICOMOS note que le dossier de proposition d'inscription explique que le contexte urbain permet la compréhension du bien. Dans son rapport intermédiaire, l'ICOMOS a souhaité recevoir de plus amples informations sur la relation avec le contexte urbain, en demandant s'il avait été analysé par l'État partie et documenté, et également sur les options envisagées pour l'éventuelle création d'une zone tampon. L'État partie a indiqué que la relation avec le contexte urbain avait été étudiée avec soin. Il a également fourni des informations détaillées sur trois options de zone tampon, en notant que l'option basée sur le centre historique du plan général de développement urbain de Madrid (PGOUM) était la plus raisonnable, s'appuyant sur des critères de protection historiques, visuels et fonctionnels. L'État partie a aussi précisé qu'il n'aurait pas d'objection à adopter une telle option, le cas échéant.

Alors que la protection existante pourrait être dans une large mesure efficace, l'ICOMOS considère que, compte tenu des pressions se produisant souvent dans de tels contextes urbains, la création d'une zone tampon qui s'attache explicitement à la valeur universelle exceptionnelle proposée serait nécessaire. L'ICOMOS recommande que la délimitation d'une zone tampon appropriée soit entreprise, sur la base du centre historique du plan général de développement urbain de Madrid (PGOUM).

État de conservation

L'état de conservation général actuel du bien proposé pour inscription est raisonnablement bon.

Le Paseo del Prado, les Jardines del Buen Retiro, le Real Jardín Botánico et les bâtiments historiques sous propriété publique sont généralement dans un excellent état de conservation. Moins d'informations sont fournies sur les caractéristiques paysagères.

Seuls 18 % des bâtiments historiques compris dans les délimitations du bien proposé pour inscription sont détenus par des propriétaires privés. Ces derniers semblent s'intéresser principalement à la conservation des façades, entrées et escaliers de leurs bâtiments. Généralement, les pièces privées des appartements ont été rénovées et transformées. L'ICOMOS a demandé dans sa première lettre des informations complémentaires sur l'état de conservation des bâtiments sous propriété privée. L'État partie a expliqué que les propriétaires s'occupaient de la conservation de leurs bâtiments sous le contrôle de la municipalité et que les résultats étaient considérés comme appropriés.

Des informations avaient également été demandées pour savoir si une étude plus récente avait été menée sur les arbres, et l'État partie a indiqué que la plus récente datait de 2015/16.

Facteurs affectant le bien

Sur la base des informations fournies par l'État partie et des observations de la mission d'évaluation technique, l'ICOMOS considère que les principaux facteurs affectant le bien sont l'utilisation intensive, la pollution de l'air et le changement climatique.

Plus de 10 millions de visiteurs ont été enregistrés en 2017 dans les principaux musées du bien proposé pour inscription. La fréquentation très intensive du Paseo del Prado et du parc du Buen Retiro est concentrée sur le dimanche.

La pollution de l'air, causée principalement par les véhicules automobiles privés, est un facteur majeur affectant le bien proposé pour inscription. Cette pollution est concentrée dans la zone autour de la gare ferroviaire d'Atocha et du Paseo del Prado. La ville s'efforce d'améliorer le système de transports en commun. De plus, le Paseo del Prado est fermé à la circulation pendant quelques heures le dimanche.

Le changement climatique affecte le bien proposé pour inscription. Les arbres souffrent et la consommation d'eau pour les Jardines del Buen Retiro et le Real Jardín Botánico est en progression. Une solution à ce problème devra être trouvée rapidement.

Dans le dossier de proposition d'inscription, l'ICOMOS a noté une surexploitation de certaines zones et, dans sa première lettre, a demandé à l'État partie de fournir des informations sur la nature et l'ampleur de cette exploitation. L'État partie a répondu en donnant des

informations sur des utilisations à court terme mais intensives, qui pourraient potentiellement affecter le bien, mais en précisant qu'une priorité de la gestion était de trouver un équilibre avec la conservation lorsque ces utilisations intensives ont lieu.

3 Justification de l'inscription proposée

Justification proposée

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Le Buen Retiro fut témoin de l'influence de l'aménagement paysager européen qui laissa des traces du classicisme français, du paysagisme anglais et du style historiciste du début du XXe siècle qui se répandirent à travers l'Europe.
- Le Paseo del Prado a exercé depuis sa création une influence indiscutable en Amérique espagnole, en particulier dans les vice-royautés hispano-américaines où des projets d'*alamedas* similaires furent basés sur le prototype de Madrid.
- Les liens étroits avec l'Amérique latine intégraient des projets culturels ou scientifiques communs, comme les expéditions botaniques du Real Jardín Botánico dans le monde. Ces relations privilégiées sont encore vivantes dans le cadre des projets et institutions scientifiques et culturelles en commun.
- Il devint un modèle d'urbanisme novateur de l'époque de l'absolutisme éclairé, et est un prototype d'une nouvelle notion de l'amélioration de l'espace urbain, avec un fort contenu social, guidé par des critères rationnels, afin de rehausser la décoration, l'hygiène et la fonctionnalité.
- Le Paseo del Prado et le parc du Buen Retiro représentent une expression puissante et unique des idéaux des Lumières appliqués à des projets urbanistiques, avec l'ajout exceptionnel et innovant des sciences en tant qu'élément essentiel, en vue de socialiser les connaissances et de les mettre à la disposition de tous les citoyens.
- Le bien proposé pour inscription représente une société utopique, un creuset d'aspirations humaines à l'apogée de l'Empire espagnol, lorsque la démocratisation du savoir fut introduite en tant que fondement d'une nouvelle société mondiale, une idée qui s'étendit au-delà de l'Espagne jusque de l'autre côté de l'océan.
- Sa relation avec les arts et les sciences en fait un réceptacle extraordinaire dans un contexte historique exceptionnel. Les arts, les sciences, la santé, l'industrie et la recherche s'inscrivent tous dans un échange d'influences humaines et scientifiques, qui favorise la diffusion des connaissances et dont les rôles public et social ont été préservés avec une vitalité remarquable.

Dans son rapport intermédiaire, l'ICOMOS a soulevé la question de la configuration physique complexe du bien proposé pour inscription et de son histoire associée, et a demandé à l'État partie de reformuler brièvement la justification de l'inscription du bien dans son ensemble. En réponse, un nouvel énoncé de la justification du bien a été fourni, qui reflète un certain recadrage ou recentrage de cette justification et apporte quelques informations complémentaires. L'introduction de la nature dans l'environnement urbain est le principal concept exprimé.

Le dossier de proposition d'inscription explique que les deux principales zones du bien : Paseo del Prado et Buen Retiro furent toutes deux aménagées simultanément, influençant les transformations successives de chacune, de sorte qu'elles ne peuvent être séparées dans l'histoire. Toutefois, l'ICOMOS considère que cet argument est difficile à soutenir à la lumière des faits historiques. Lorsque les *alamedas* furent plantées, elles faisaient partie du domaine public, tandis que les jardins du palais étaient privés. Même lorsque la permission d'entrer dans les jardins fut accordée au public (une autorisation que presque tous les souverains européens donnèrent à cette époque), aucune disposition n'avait été prise pour leur accès. Il fallut attendre les modifications convertissant le Buen Retiro en un parc public dans les années 1870 pour que soient ouvertes les principales routes reliant les jardins au Paseo. Le bien présentait peu de cohérence dans son ensemble jusqu'à cette date : le Paseo del Prado et les Jardines del Buen Retiro étaient sans doute proches géographiquement, mais ils ont été aménagés pour des raisons et de manières différentes et, au fil du temps, se sont développés séparément en termes de fonction et de caractère. L'ICOMOS considère que la justification du bien dans son ensemble n'est pas convaincante du point de vue de la synthèse historique.

Analyse comparative

L'analyse comparative est structurée en quatre parties, sur la base de typologies associées à la valeur universelle exceptionnelle proposée : paysages culturels aménagés évolutifs dans un environnement urbain ; biens contenant trois types différents de paysages culturels aménagés (parc urbain, avenue bordée d'arbres et jardin scientifique) ; biens témoignant d'actions typiques du siècle des Lumières ; et biens ayant une relation particulière avec les arts et les sciences dans le cadre de leur évolution. L'analyse inclut des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives, et d'autres sites ne figurant sur aucune de ces listes.

L'État partie présente le bien proposé pour inscription comme un nouveau type de bien qui comblerait une lacune dans la Liste du patrimoine mondial : un paysage culturel conçu en évolution, qui s'intègre dans un environnement urbain. L'analyse note également qu'aucun autre bien classé n'a d'attributs principaux similaires et qu'il n'existe pas non plus d'étude thématique susceptible d'éclairer l'analyse.

Dans le cas de paysages culturels conçus évolutifs, un examen préliminaire ayant porté sur 42 parcs et jardins a été réduit à 15 palais européens situés dans des zones urbaines. L'analyse fait valoir que ces biens furent créés à des moments spécifiques de l'histoire et représentent des styles exceptionnels de jardins, mais sont différents du Buen Retiro, qui a évolué et s'est transformé tout au long de l'histoire. Ils ne sont donc pas considérés comme appropriés pour la comparaison.

Dans d'autres cas, les exemples sont écartés du fait de leur appartenance à une autre région géo-culturelle ou de leur caractère très différent.

Un paysage culturel urbain conçu figurant sur la Liste du patrimoine mondial est comparé au bien proposé pour inscription, Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer (Brésil, 2012, critères (v) et (vi)). L'analyse conclut que ce bien n'est pas entièrement comparable en raison de l'importance de son interaction avec l'environnement naturel de la ville, plutôt qu'avec le paysage conçu.

Aucun paysage conçu comparable, contenant les types de paysages différents, n'a finalement été identifié.

L'analyse a également examiné des avenues bordées d'arbres en Europe. Aucune n'est jugée comparable. Une avenue bordée d'arbres non européenne, le Paseo del Prado à La Havane (Cuba), présente d'importantes similitudes avec le bien proposé pour inscription mais, remontant à une date légèrement plus tardive, a en fait été influencée par le bien proposé pour inscription, et n'a pas connu de développements urbain, institutionnel et culturel à une période cruciale, selon l'analyse.

Un certain nombre de parcs urbains sont également analysés, comme Hyde Park à Londres (Royaume-Uni), et des prototypes du renouveau urbain du XVIII^e siècle, le siècle des Lumières, comme l'avenue Unter den Linden à Berlin (Allemagne). Encore une fois, aucune n'est jugée comparable.

La dernière section de l'analyse traite de paysages culturels conçus ayant un lien spécial avec les arts et les sciences. Un certain nombre de biens potentiellement comparables sont identifiés, mais sont écartés parce qu'ils ne se situent pas dans un contexte urbain ou ne s'intègrent pas dans un processus urbanistique. Des analyses plus détaillées sont présentées pour quelques exemples, mais ceux-ci ne sont pas non plus jugés comparables.

L'analyse conclut que le bien proposé pour inscription a des qualités uniques que l'on ne rencontre dans aucun autre bien, ce qui, selon l'État partie, soutient l'affirmation de sa valeur universelle exceptionnelle et comble une lacune dans la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS note que l'analyse comparative est présentée, en partie, en faisant valoir que le bien proposé pour inscription correspond à une nouvelle typologie – un paysage culturel conçu qui a évolué jusqu'à un certain point dans le temps, et qui est intégré dans un environnement urbain. De ce fait, et cela est rappelé dans six attributs principaux mis en évidence dans les informations complémentaires fournies par l'État partie en novembre 2019, il est affirmé qu'il n'existe pas de biens comparables.

De toute évidence, la majeure partie du bien est un paysage conçu qui est situé et intégré dans un tissu urbain environnant. Toutefois, l'argument selon lequel il s'agit d'un nouveau type de paysage culturel conçu en termes de patrimoine mondial est faible.

L'ICOMOS n'est pas convaincu par ce nouveau type ou cette nouvelle catégorie de paysage culturel, et considère donc que le bien proposé pour inscription ne peut être censé combler une lacune de la Liste du patrimoine mondial sur la base de cette nouvelle typologie.

L'ICOMOS n'est toujours pas convaincu non plus par la méthodologie utilisée pour l'analyse comparative. Les valeurs et attributs choisis pour l'analyse sont le résultat d'une construction complexe qui conduit à une situation où les comparaisons ne peuvent plus porter que sur des parties du bien proposé pour inscription, mais non sur le bien dans son ensemble.

La difficulté rencontrée avec l'analyse initiale provient de la complexité des valeurs qui, comme indiqué ci-après, ne présentent pas encore une justification suffisante de la valeur universelle exceptionnelle. Énoncer clairement l'influence du bien dans son ensemble aurait aidé à élaborer une analyse comparative plus satisfaisante. L'ICOMOS note également que le caractère unique n'est pas, en lui-même, suffisant pour justifier une inscription.

Il semble que les *alamedas* du Prado aient toujours été sur des terrains communaux, et il apparaît que les autorités municipales et les propriétaires ont payé pour leur entretien, tandis que des améliorations ont occasionnellement été favorisées par des largesses royales. Elles ont donc été très tôt un espace vert public.

En ce qui concerne le Buen Retiro, l'ICOMOS note qu'au XVIII^e siècle les jardins royaux, nobiliaires et épiscopaux des capitales constituaient une autre forme commune de promenade publique, lorsqu'ils étaient ouverts au public. Les Jardines del Buen Retiro s'inscrivent dans cette tendance, et le dossier de proposition d'inscription mentionne qu'ils furent ouverts au public par Charles III en 1767, rouverts après la guerre d'indépendance espagnole dans les années 1810, et finalement transférés aux autorités municipales en 1848. La grande vague de création de parcs publics en Europe et en Amérique date de la fin du XIX^e siècle. Les améliorations apportées aux

Jardines del Buen Retiro à partir des années 1870 dans l'intérêt du public participent donc du vaste mouvement des parcs publics à cette époque.

L'ICOMOS a demandé dans son rapport intermédiaire que l'État partie élargisse la section analyse comparative afin qu'elle reflète toute révision ou amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle proposée, en particulier en ce qui concerne l'influence du bien proposé pour inscription sur d'autres sites, et le fait d'avoir été le modèle pour l'avenue bordée d'arbres dans les villes d'Amérique latine.

L'État partie a fourni une analyse comparative élargie, axée sur les *alamedas*. L'influence que représente le Paseo del Prado, dans différents contextes, est désormais mieux exprimée, en particulier en Amérique latine à différentes périodes de l'histoire. L'État partie a proposé une présentation historique qui renforce les valeurs du Paseo del Prado ainsi que les deux périodes qui déterminèrent la configuration urbaine actuelle et la vocation sociale du bien : le XVI^e et le XVIII^e siècle. Toutefois, dans les cas où des exemples d'espaces verts urbains ont été donnés, il est difficile de savoir si l'État partie a illustré leurs valeurs d'une manière appropriée, notamment en s'appuyant sur des déclarations de valeurs existantes, qui pourraient être centrées sur l'architecture et la planification plutôt que sur l'aménagement du paysage. De telles déclarations pourraient ne pas refléter pleinement les valeurs des biens potentiellement comparables.

L'ICOMOS considère que l'analyse dans son ensemble est plus convaincante en ce qui concerne les *alamedas*. La reformulation de la justification, axée sur l'introduction de la nature dans l'environnement urbain, est également utile pour simplifier et renforcer le contexte de l'analyse pour le bien dans son ensemble. Toutefois, cet accent mis sur les *alamedas* pour l'analyse comparative gagnerait à bénéficier de recherches plus approfondies en Amérique latine et au-delà et du soutien de témoignages archivistiques et littéraires.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative ne justifie pas d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial à ce stade.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii), (iv) et (vi).

Critère (ii) : *témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;*

L'État partie considère que le Paseo del Prado a influencé les vice-royautés hispano-américaines, où des projets d'*alameda* similaires, basés sur le modèle de Madrid, furent mis en œuvre à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Des liens étroits avec l'Amérique latine se développèrent également dans le cadre de projets culturels et scientifiques partagés, en particulier les expéditions botaniques du Jardín Botánico organisées là-bas et autour du monde. Ces projets communs se poursuivent. Enfin, l'État partie considère que les jardins du Buen Retiro reflètent l'influence de l'aménagement paysager européen, avec des traces du classicisme français, du paysagisme anglais et du style historiciste du début du XXe siècle.

L'ICOMOS a demandé dans sa première lettre à l'État partie d'expliquer davantage l'influence du bien proposé pour inscription dans son ensemble ou celle de certains de ses éléments, en précisant en quoi cette influence refléterait un échange d'influences. L'État partie a répondu en soulignant que c'était l'influence du bien proposé pour inscription dans son ensemble qui avait de l'importance, et non l'influence séparée de ses parties.

L'ICOMOS considère que si l'influence de certaines parties du bien est notable, en particulier celle de l'avenue bordée d'arbre, l'influence du bien dans son ensemble est beaucoup moins manifeste. Le dossier de proposition d'inscription n'expose pas clairement comment les éléments physiques du bien proposé pour inscription dans son ensemble ont influé sur la diffusion matérielle d'idées importantes dans l'histoire de l'aménagement paysager, de l'urbanisme ou de l'architecture pendant une période donnée ou dans une aire culturelle, comme le montrent des exemples majeurs spécifiques de cette diffusion.

L'avenue bordée d'arbres du Paseo del Prado, datant du XVIe siècle mais toutefois sensiblement modifiée au XVIIIe siècle, a exercé une forte influence sur les colonies espagnoles en tant que modèle de développement urbain. Elle constitua un exemple précoce et important d'*alameda* ; un exemple évident de son influence est le Paseo del Prado éponyme à La Havane, Cuba.

L'ICOMOS a demandé une clarification sur le type d'influence et de liens associés à la recherche scientifique et sur les connections entre projets qui sont présentés dans le dossier de proposition d'inscription comme justification de ce critère. L'État partie a répondu qu'il existe une influence et des liens en ce qui concerne les concepts des Lumières dans les domaines de la science et de la culture, en lien avec des institutions situées dans le bien proposé pour inscription, qui se rapportent à l'aménagement paysager et à la technologie.

Dans son rapport intermédiaire, l'ICOMOS a demandé également à l'État partie d'approfondir la justification de ce critère sur la base de l'identification des principaux thèmes de l'influence du bien, et en spécifiant les

principaux sites qui ont été influencés par le bien proposé pour inscription. L'État partie a étoffé la justification et fourni un argument convaincant concernant l'influence de l'*alameda*. Toutefois, la justification semble toujours faible en ce qui concerne l'influence du bien dans son ensemble, en particulier en incluant le Buen Retiro.

En ce qui concerne l'influence du Paseo del Prado après les années 1770, l'État partie a fourni des informations complémentaires sur des influences spécifiques, qui paraissent convaincantes.

L'ICOMOS considère que le critère aurait pu potentiellement être justifié sur la base de l'influence que l'*alameda* a exercée sur le développement de villes, et en particulier en Amérique latine. Toutefois, l'influence du bien dans son ensemble n'est pas justifiée, en partie en raison de la faiblesse de l'analyse comparative.

L'ICOMOS considère que l'État partie pourrait continuer d'explorer le thème de l'*alameda* avec le Paseo del Prado et l'influence qu'il a exercée comme schéma pour le développement de villes ailleurs dans le monde, et en particulier en Amérique latine.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

L'État partie considère que le paysage culturel conçu du Paseo del Prado et Buen Retiro est un prototype d'une *alameda* et d'un *paseo* hispaniques. Il représente également un modèle de développement urbain de l'époque de l'absolutisme éclairé, un prototype d'une nouvelle idée d'amélioration de l'espace urbain, dotée d'un contenu social fort guidé par des critères rationnels pour rehausser l'ornementation, l'hygiène et la fonctionnalité. L'État partie conclut que le Paseo del Prado et Buen Retiro sont une expression puissante et unique des idéaux des Lumières appliqués à des projets de développement urbain, avec l'ajout inédit des sciences comme élément essentiel, tout cela en vue de démocratiser les connaissances et de les mettre à la disposition de tous les citoyens.

L'ICOMOS considère que ce critère est censé se rapporter à la valeur universelle exceptionnelle de la typologie d'un bien, qui est proposé pour inscription dans le cadre de cette typologie définie, illustrant une ou plusieurs périodes significatives de l'histoire. Le critère devrait être utilisé en relation avec des prototypes significatifs ou des exemples fortement représentatifs d'un type de bien défini. Toutefois, différentes typologies ont été proposées pour différentes parties du bien proposé pour inscription, au lieu de concevoir celui-ci comme un bien unique avec une valeur universelle exceptionnelle globale.

L'ICOMOS considère donc que la typologie du bien proposé pour inscription dans son ensemble n'est pas claire. La proposition d'inscription rassemble de nombreuses caractéristiques différentes issues d'une longue histoire sans établir un lien clair et convaincant pour les relier de sorte qu'elles forment une typologie du bien spécifique. Le contexte du développement du bien proposé pour inscription, qui s'étend sur plusieurs périodes, impliquait aussi bien la création que la destruction de caractéristiques au fil du temps.

Le prototype de l'*alameda* du XVI^e siècle a marqué un moment significatif dans l'histoire de l'aménagement des paysages urbains. Son évolution ultérieure au siècle des Lumières a embelli la ville avec des bâtiments impressionnants.

L'ICOMOS a demandé dans sa première lettre des informations complémentaires sur le point de vue de l'État partie concernant la période significative de l'histoire humaine concernée. L'État partie a répondu que la période significative correspondait à l'évolution de l'Empire espagnol, qui comprend des phases distinctes comme l'âge d'or espagnol et le siècle des Lumières.

L'ICOMOS a demandé dans son rapport intermédiaire un complément d'informations sur le lien qui réunit les nombreux différents éléments pour former conjointement un type de bien spécifique. L'État partie a renforcé son argument concernant le type de bien, en expliquant l'idée unificatrice de la création d'espaces verts urbains durant deux périodes de l'histoire – celle allant de la fin de la Renaissance au siècle des Lumières et le siècle des Lumières lui-même.

Cette connexion globale plus simple a potentiellement une plus grande force, mais l'ICOMOS a des doutes quant à la possibilité de justifier l'ensemble du bien proposé pour inscription comme un exemple exceptionnel dans ce contexte. En particulier, le Buen Retiro est une partie importante du bien proposé pour inscription, mais sa justification ou sa contribution à la justification d'ensemble est faible. De plus, sa justification n'est pas soutenue par une analyse comparative solide.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;

L'État partie considère que le bien proposé pour inscription représente une société utopique créée à l'apogée de l'Empire espagnol, lorsque la démocratisation du savoir fut introduite comme fondement des sociétés coloniales dans l'Amérique espagnole. Le patronage des arts par les monarques de la maison de Habsbourg favorisa l'expansion d'importantes collections d'art et la construction de nombreux musées et institutions culturelles au fil des années. Parallèlement, au XVIII^e siècle, les sciences

acquirent un niveau d'importance extraordinaire et inédit, de même que les soins de santé et l'industrie. Ainsi, les arts, les sciences, les soins de santé, l'industrie et la recherche forment une unité culturelle complète, ancrée dans la sensibilité et la conscience des citoyens. Cela s'inscrit dans un échange d'influences humaines et scientifiques, qui favorise la diffusion des connaissances, et dont les rôles, public et social, ont été préservés.

L'ICOMOS considère qu'en combinant loisirs, détente, arts et sciences, le bien proposé pour inscription reflète l'esprit des Lumières associé à la diffusion la plus large du savoir. Toutefois, la justification ne parvient pas à convaincre que le bien proposé pour inscription puisse être considéré comme exceptionnel du fait de ces associations. De plus, cela pourrait être considéré comme une récapitulation de certains arguments avancés au titre du critère (iv).

L'ICOMOS considère que les critères (ii), (iv) et (vi) n'ont pas été démontrés pour le bien proposé pour inscription dans son ensemble. L'ICOMOS considère que le Paseo del Prado pourrait avoir le potentiel de répondre aux critères (ii) et peut-être (iv) en tant que prototype d'avenue bordée d'arbres, et qu'une exploration plus approfondie devrait être entreprise dans cette direction, qui nécessiterait d'être confirmée par une analyse comparative solide.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Un problème d'intégrité important concerne une série d'interventions dans les environs immédiats du Paseo del Prado. Au cours des deux dernières décennies, l'offre culturelle au sein du bien proposé pour inscription a considérablement augmenté, en particulier les musées d'arts. Plusieurs bâtiments muséaux ont été restaurés, des constructions historiques transformées en musées, et des agrandissements ambitieux réalisés. Alors que ces projets ont renforcé des aspects de l'infrastructure culturelle du bien proposé pour inscription, un certain nombre de ces modifications ont compromis son intégrité.

Trois problèmes de moindre importance se posent également concernant l'intégrité du Paseo del Prado par rapport à des arbres et des buissons et il existe des trouées dans les plantations d'arbres, des buissons d'une hauteur envahissante sur la Plaza de Cánovas del Castillo, et un manque de cohérence dans certaines parties du tissu urbain, y compris le pavage.

Un problème important concerne le parc du Buen Retiro et la présence d'un grand terrain de sports, avec des bâtiments et clôtures de grande hauteur.

Parmi les autres problèmes figurent un bâtiment résidentiel dans le Barrio Jerónimos, qui n'est pas en harmonie avec l'échelle de la zone historique, un parking de bus et l'accès à un parking souterrain.

Tous les attributs importants identifiés se rapportant à la valeur universelle exceptionnelle proposée sont entretenus de manière appropriée et sont en bon état, et aucune négligence significative n'a été relevée.

Toutefois, comme la justification de l'inscription n'a pas été démontrée de manière appropriée à ce stade, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les attributs potentiels sont tous inclus dans les délimitations du bien. De plus, en principe, les délimitations du bien devraient comprendre les bâtiments.

Authenticité

L'ICOMOS considère que, dans son ensemble, le bien proposé pour inscription présente un haut degré d'authenticité.

L'ICOMOS a demandé dans sa première lettre des Informations complémentaires sur le remplacement d'arbres par des espèces différentes de celles qui existent. L'État partie a indiqué que, alors que des espèces historiques existantes doivent être utilisées, l'expérience a montré que certaines d'entre elles ne poussent pas bien dans des conditions climatiques qui ont changé. Des espèces historiques sont utilisées, bien qu'elles puissent être sélectionnées sur la base de l'adaptation. L'étude entreprise par l'État partie sur les arbres des jardins du Buen Retiro en 2015-2016 fournit des données et des recommandations pour la plantation de certaines espèces dans des situations et lieux différents. L'État partie est attentif à l'équilibre entre les espèces dans les jardins du Buen Retiro.

D'une manière générale, la forme et la conception des bâtiments existants sont authentiques.

Toutefois, dans de nombreux cas, le traitement de la structure intérieure des bâtiments historiques est nettement moins prudent et respectueux des éléments historiques, ce qui a conduit à une perte d'authenticité importante.

En ce qui concerne leur usage et fonction, de nombreux bâtiments historiques conservent leurs usages d'origine. La gare d'Atocha et le musée du Prado en sont de bons exemples le long du Paseo del Prado, et de nombreux édifices de la colline des Sciences sont utilisés conformément à leur destination d'origine.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité n'ont pas été remplies à ce stade et que les conditions d'authenticité ont été remplies.

Évaluation de la justification de l'inscription proposée

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative ne justifie pas d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial à ce stade. La justification de l'inscription pour le bien proposé pour inscription ne fonctionne pas pour la proposition d'inscription dans son ensemble. Le nouveau type de catégorie soutenu par l'État partie n'apparaît pas convaincant, étant donné qu'il rassemble trop de types d'éléments différents, créant une construction artificielle d'arguments qui ne justifient pas d'envisager l'inscription du bien dans son ensemble. L'ICOMOS considère qu'il pourrait y avoir un potentiel pour l'avenue bordée d'arbres, dont le bien pourrait être considéré comme un précurseur, qui aurait eu une influence dans toute l'Amérique latine. Il faudrait alors que l'analyse comparative soit approfondie à cet égard, notamment en menant des recherches approfondies sur d'autres sites potentiellement comparables en Amérique latine et au-delà et en s'appuyant sur des sources archivistiques, historiques et littéraires.

L'ICOMOS considère que les critères (ii), (iv) et (vi) n'ont pas été démontrés pour l'ensemble du bien proposé pour inscription. L'ICOMOS considère que le Paseo del Prado a le potentiel de répondre aux critères (ii) et éventuellement (iv) en tant que prototype d'avenue bordée d'arbres.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité n'ont pas été remplies à ce stade et que les conditions d'authenticité ont été remplies.

Attributs

Les attributs identifiés du bien proposé pour inscription sont tous liés à la valeur universelle exceptionnelle proposée. Des informations complémentaires ont été fournies par l'État partie en novembre 2019 à la demande de l'ICOMOS, notamment sur leur relation avec les critères proposés. Ceux-ci comprennent, entre autres : le paysage du Paseo del Prado ; le parc du Buen Retiro avec les divers éléments qui reflètent sa longue évolution ; les éléments paysagers et bâtis du Real Jardín Botánico ; des éléments architecturaux comme les musées du Prado et d'Anthropologie ; des éléments monumentaux comme les fontaines ; et les rues bordées d'arbres du quartier Jerónimos avec sa forme et sa trame urbaines.

L'ICOMOS considère qu'il est difficile d'identifier de manière concluante les attributs de ce bien sans une justification appropriée de la valeur universelle exceptionnelle.

4 Mesures de conservation et suivi

Mesures de conservation

Les mesures de conservation ont un large champ d'application, compte tenu de la taille et de la complexité du bien proposé pour inscription, avec un grand nombre de propriétaires et de gestionnaires, des secteurs gouvernemental et privé, responsables des espaces verts comme le parc du Buen Retiro et d'autres parties des espaces, bâtiments et monuments publics. De ce fait, les mesures ne sont pas entreprises dans le cadre d'un programme de conservation unique et global.

L'ICOMOS a noté que des projets de conservation pour des routes publiques étaient prévus et, dans sa première lettre, a demandé à l'État partie de lui donner des informations sur ces projets. L'État partie a fourni un résumé de ces projets, en notant que le rétablissement des conditions d'authenticité et d'intégrité fait partie de leur objectif.

L'état de conservation témoigne des efforts déployés pour entretenir et conserver les attributs identifiés au travers d'activités d'entretien continu et de projets de conservation individuels périodiques. D'importants efforts d'entretien et de conservation ont été notés pendant la mission d'évaluation technique.

Dans le cas des bâtiments du secteur privé, les activités d'entretien et de conservation ont tendance à se concentrer sur les façades et les autres éléments accessibles d'une manière générale.

Suivi

Le processus et les indicateurs de suivi sont étroitement liés au système de gestion du bien. Toutefois, il n'existe pas encore de système d'évaluation et d'indicateurs global et intégré pour soutenir le suivi.

Chaque administration ou entité responsable de la gestion du bien proposé pour inscription réalise des évaluations régulières de ses propres programmes et actions, et fixe des indicateurs correspondants dans les cas qui sont jugés nécessaires. En ce qui concerne la conservation, une grande expérience a été acquise en matière de programmes de suivi et d'évaluation, d'actions auprès des différentes parties prenantes du bien proposé pour inscription et des administrations compétentes.

Le processus de proposition d'inscription a encouragé et renforcé la coordination et la coopération entre parties prenantes, qui s'étendront à terme au suivi. Cela permettra également d'envisager une évaluation spécifique régulière et un système d'indicateurs principaux. Il faudra porter une attention particulière à la mise en place de cette approche intégrée.

Un échantillon d'indicateurs a été fourni dans le dossier de proposition d'inscription.

L'ICOMOS considère que les mesures de conservation sont appropriées. Bien que les grandes lignes de la structure et de l'approche du suivi soient satisfaisantes, il est nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre le système de suivi complet.

5 Protection et gestion

Documentation

La connaissance de l'évolution historique et de l'état actuel des attributs identifiés du bien proposé pour inscription est très bonne. Les archives conservent un patrimoine très riche et sont bien organisées.

Les trois grands espaces verts qui constituent la majeure partie du bien proposé pour inscription sont bien documentés dans le cadre de leur classement en tant que biens d'intérêt culturel (*Bien de Interés Cultural*). Par ailleurs, quelque 300 arbres individuels sont inclus dans un inventaire.

La plupart des bâtiments historiques importants au sein du bien sont également documentés dans le cadre de leur classement en tant que biens d'intérêt culturel, même si quelques lacunes existent.

Protection juridique

En Espagne, la responsabilité en matière de biens patrimoniaux est largement décentralisée. Trois niveaux institutionnels différents sont impliqués dans la protection du bien proposé pour inscription. La législation du niveau national fournit le cadre général. Les dispositions du niveau régional sont toutefois les plus importantes. La Communauté autonome de Madrid est responsable des inscriptions, des mesures de protection spécifiques et des évaluations de toutes sortes d'interventions. Au niveau municipal, le Conseil municipal de Madrid influence le développement de la zone.

La protection législative couvre deux catégories différentes de zones ou de bâtiments protégés. La catégorie supérieure est composée de biens d'intérêt culturel et la catégorie inférieure de biens d'intérêt patrimonial (*Bienes de Interés Patrimonial*).

Tout bien déclaré d'intérêt culturel ou d'intérêt patrimonial possède une zone tampon de protection qui correspond à la zone qui l'entoure, définie dans le formulaire d'inscription correspondant.

Le registre patrimonial comprend également plusieurs niveaux. Le niveau élevé exige la conservation intégrale du bien. Le niveau moyen limite la conservation obligatoire aux éléments structurels d'un bâtiment. Le niveau inférieur est soit limité à des éléments partiels soit à certaines parties spécifiques.

Au sein du bien proposé pour inscription, 35 bâtiments, parcs ou zones ont été classés, parmi lesquels les zones principales du Paseo del Prado, des Jardines del Buen Retiro et du Real Jardín Botánico, ainsi que la plupart des bâtiments majeurs et importants du point de vue historique.

Il existe cependant quelques lacunes, comme celle concernant le siège du ministère de la Marine. Dans sa première lettre, l'ICOMOS a demandé des informations sur cet aspect, étant donné que, dans un certain nombre de cas, il a été dit que le classement avait commencé mais n'était pas terminé. L'État partie a indiqué que les classements n'avaient pas été accélérés/finalisés du fait que les biens concernés bénéficient d'une protection juridique et qu'il n'y avait pas d'urgence ressentie. Quoiqu'il en soit, les autorités souhaitent avancer et, sur le plan administratif, la documentation est presque terminée. Aucun calendrier n'a été fourni pour son achèvement.

L'État partie n'a pas proposé initialement de zone tampon pour le bien proposé pour inscription, se fondant sur le fait que la législation existante offrait une protection juridique suffisante à l'environnement immédiat du bien. Néanmoins, l'ICOMOS a demandé à l'État partie d'envisager l'ajout d'une zone tampon en raison de l'environnement urbain de grande hauteur et dynamique autour du bien. En février 2020, l'État partie a proposé trois options pour la création d'une zone tampon, et l'ICOMOS considère que la troisième associée au centre historique du plan de développement urbain de Madrid (PGOUM) est la plus appropriée.

L'ICOMOS considère que la protection juridique du bien proposé pour inscription est suffisante, mais que l'ajout d'une zone tampon est nécessaire.

Système de gestion

18 % de la zone du bien proposé pour inscription sont sous propriété privée et le reste relève du domaine public.

Il n'existait aucun système de gestion du bien avant le processus de proposition d'inscription. Toutefois, les trois entités administratives impliquées dans la gestion du bien — l'État, la Communauté autonome de Madrid et le Conseil municipal de Madrid — ont une longue expérience de la conservation, ce qui augure bien de leur future capacité. Un nouveau Bureau du patrimoine mondial a été créé au sein de la municipalité pour diffuser des informations sur les valeurs du bien, coordonner les trois niveaux de gouvernement, assurer la gestion de la Commission, du Conseil et du Comité du patrimoine mondial en ce qui concerne le bien et participer aux réunions nationales et internationales.

Certaines parties du nouveau système de gestion (2018) ont été mises en œuvre et testées. Le système est conçu pour fonctionner à trois niveaux différents. Au premier niveau ou niveau stratégique, il promeut

l'engagement des citoyens et des parties prenantes en faveur du bien. Le deuxième niveau comporte des programmes et des actions à coordonner entre les différents départements. Le troisième niveau s'attache à la mise en œuvre des trois différents groupes : une Commission du patrimoine mondial interdépartementale (parfois appelée Comité du patrimoine mondial dans le dossier de proposition d'inscription), qui est l'autorité décisionnelle (elle n'a pas encore été créée) un Conseil scientifique formé d'experts indépendants avec un rôle consultatif auprès de la Commission ; et un Comité consultatif civique et social composé de représentants des associations et des institutions culturelles et scientifiques concernées.

Une collaboration étroite continue entre les trois niveaux administratifs impliqués sera essentielle. Le système n'est pas orienté vers une gestion réactive, mais encourage des actions spécifiques. La liste des actions proposées est impressionnante, et les communautés locales sont bien intégrées dans la gestion. La tentative d'attirer toutes les associations et institutions intéressées est une initiative importante pour impliquer le public dans les actions de gestion.

L'ICOMOS a demandé dans sa première lettre une actualisation concernant l'avancement du plan de gestion des arbres du Real Jardín Botánico. L'État partie a indiqué que le plan a été achevé et a fourni une présentation générale du plan.

Dans son rapport intermédiaire, l'ICOMOS souhaitait savoir s'il existait un plan de gestion pour le Buen Retiro, en particulier pour fournir des orientations concernant les nouveaux aménagements. L'État partie a informé de l'existence d'un plan directeur pour les jardins, intégrant de telles orientations. Les nouvelles constructions ne sont plus autorisées à l'intérieur du parc depuis 2004.

Gestion des visiteurs

De nombreuses caractéristiques situées dans le bien sont en elles-mêmes des attractions majeures pour les visiteurs et les touristes. En conséquence, la gestion des visiteurs est actuellement traitée de manière individualisée dans ces endroits. La gestion globale des visiteurs pour l'ensemble du bien proposé pour inscription, y compris le traitement général de sa présentation et de sa promotion, n'a pas été considérée comme un objectif jusqu'à une époque relativement récente. Certaines initiatives ont été prises, par exemple un centre d'accueil et des vidéos pour les visiteurs, et davantage d'efforts sont prévus. Toutefois, il n'existe pas de stratégie d'interprétation pour l'ensemble du bien proposé pour inscription.

À l'intérieur du bien proposé pour inscription, les principaux espaces verts accueillent surtout les habitants de la ville.

Le tourisme est un facteur important à Madrid en général, et dans le bien proposé pour inscription en particulier.

Il n'existe qu'un petit nombre de panneaux d'information expliquant les différentes zones ou bâtiments et leur importance à l'intérieur de tout cet ensemble. Les autorités responsables envisagent de renforcer ces informations si le bien proposé pour inscription est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Les possibilités d'augmenter le nombre d'hôtels dans le centre de la ville sont limitées.

Le dossier de proposition d'inscription fournit des informations sur l'installation de centres d'accueil et d'information en certains endroits du bien proposé pour inscription. Dans sa première lettre, l'ICOMOS a demandé à l'État partie de plus amples informations sur la mise en place de tels centres et, en particulier, sur le calendrier de celle du centre d'accueil de visiteurs du CentroCentro. L'État partie a répondu que le centre serait ouvert en 2020.

Implication des communautés

Les communautés locales sont bien intégrées dans la gestion du bien proposé pour inscription. Cette intégration a été principalement réalisée au travers du Comité civique et social. Il s'agit d'un instrument important pour impliquer le public dans les actions de gestion. Néanmoins, il est à noter que le Comité cherche à obtenir une plus grande adhésion et indépendance.

Évaluation de l'efficacité de la protection et de la gestion du bien proposé pour inscription

La documentation disponible sur le bien est généralement bonne, bien qu'elle présente quelques lacunes.

La protection juridique des jardins et des bâtiments historiques est considérée comme suffisante. Néanmoins, les classements lancés pour certains édifices devraient être finalisés. La délimitation d'une zone tampon appropriée comprenant la protection des vues et des panoramas importants devrait être entreprise.

Un système de gestion récemment élaboré reflète la complexité du bien proposé pour inscription et l'éventail des parties prenantes. Un Bureau du patrimoine mondial municipal a été créé pour coordonner les trois entités administratives impliquées dans la gestion du bien. D'une manière générale, le système semble satisfaisant, même si sa pleine efficacité ne sera évidente qu'à l'issue d'une période de mise en œuvre plus longue.

La gestion des visiteurs est généralement satisfaisante, bien qu'un traitement global de la présentation et de la promotion du bien proposé pour inscription soit encore en cours d'élaboration. Une stratégie d'interprétation pour le bien dans son ensemble devrait être mise au point au sein du système de gestion.

L'implication des communautés est bien intégrée dans la gestion du bien proposé pour inscription, même si le rôle du Comité civique et social pourrait être renforcé.

L'ICOMOS considère que la documentation est généralement bonne, que la protection juridique est suffisante, bien que le classement entamé pour certains édifices doive être finalisé et que la délimitation d'une zone tampon doive être entreprise, le système de gestion semble satisfaisant, la gestion des visiteurs est généralement satisfaisante, bien qu'une stratégie d'interprétation doive être élaborée, et l'implication des communautés est appropriée, bien qu'une amélioration puisse être envisagée.

6 Conclusion

Paseo del Prado et Buen Retiro, un paysage des arts et des sciences, qui combine nature et culture dans un paysage culturel de 200 hectares assimilable à un parc, comprend le prototype d'une *alameda* (avenue bordée d'arbres) hispanique, de même qu'un exemple d'une nouvelle conception de l'espace urbain et d'un modèle de développement urbain remontant à la période de l'absolutisme éclairé du XVIII^e siècle.

Toutefois, l'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription dans son ensemble n'illustre pas un thème unificateur solide et cohérent qui lui confère, historiquement ou sur le plan visuel ou conceptuel, une valeur universelle exceptionnelle. Le dossier de proposition d'inscription tente d'identifier un tel thème, mais il rassemble de manière artificielle des zones distinctes, bien que proches géographiquement, qui ont vu leur histoire commune diverger il y a 500 ans.

Le dossier de proposition d'inscription fait valoir que, étant donné que nulle part ailleurs on ne trouve de bien parfaitement comparable, le bien est unique et potentiellement le premier d'un « nouveau type » de paysage culturel conçu. L'ICOMOS considère que la justification de cet argument est faible.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative ne justifie pas d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial à ce stade. L'analyse doit être plus solide dans son examen des espaces verts urbains de cette période. L'ICOMOS considère que les *alamedas* présentent un certain potentiel, qu'il faudrait explorer plus avant et étayer par des comparaisons avec d'autres biens situés en Amérique latine et ailleurs.

L'ICOMOS considère que les critères (ii), (iv) et (vi) n'ont pas été démontrés pour l'ensemble du bien proposé pour inscription. L'ICOMOS considère que le Paseo del Prado pourrait avoir le potentiel de répondre aux critères (ii) et peut-être (iv) en tant que prototype d'avenue bordée d'arbres. Toutefois, une exploration plus approfondie devrait être entreprise dans cette direction,

et nécessiterait d'être confirmée par une analyse comparative solide.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité n'ont pas été remplies à ce stade et que les conditions d'authenticité ont été remplies.

Les mesures de conservation sont appropriées. Dans leurs grandes lignes, la structure et l'approche du système de suivi proposé sont satisfaisantes, mais il est nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre un système de suivi complet, en veillant tout particulièrement à parvenir à une approche intégrée, compte tenu de la complexité du bien.

L'ICOMOS considère que la documentation disponible sur le bien est généralement bonne, bien qu'elle présente quelques lacunes. La protection juridique du bien est généralement suffisante, toutefois les classements entamés pour certains bâtiments devraient être finalisés et la délimitation d'une zone tampon appropriée devrait être entreprise. D'une manière générale, le système semble satisfaisant, même si sa pleine efficacité ne se manifesterait qu'à l'issue d'une période de mise en œuvre plus longue.

La gestion des visiteurs semble généralement satisfaisante, bien qu'un traitement global de la présentation et de la promotion du bien proposé pour inscription soit encore en cours d'élaboration. Une stratégie d'interprétation pour le bien dans son ensemble devrait être mise au point au sein du système de gestion.

L'implication des communautés est bien intégrée dans la gestion du bien proposé pour inscription, même si le rôle du Comité civique et social pourrait être renforcé.

7 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'examen de la proposition d'inscription de Paseo del Prado et Buen Retiro, un paysage des arts et des sciences, Espagne, sur la Liste du patrimoine mondial soit **différé** afin de permettre à l'État partie, avec l'aide de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial, si nécessaire, de :

- reconsidérer la stratégie de la proposition d'inscription bien, sur la base d'une exploration approfondie et élargie du concept d'Alameda hispanique (avenue bordée d'arbres) et de son influence en Amérique latine et au-delà ;
- réviser l'analyse comparative, la justification de l'inscription, les critères, en se concentrant sur les plus appropriés, et les délimitations, conformément au champ révisé de la proposition d'inscription ;

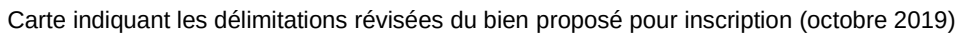
- s'assurer que les délimitations révisées du bien comprennent les bâtiments situés en face des espaces urbains ;
- délimiter une zone tampon pour le bien sur la base du centre historique du plan général de développement urbain de Madrid (PGOUM).

Toute proposition d'inscription révisée devra faire l'objet d'une mission qui se rendra sur le site.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- a) continuer d'élaborer et de mettre en œuvre le système de suivi complet, en veillant particulièrement à parvenir à une approche intégrée,
- b) compléter la documentation des bâtiments historiques au sein du bien, comme le siège du ministère de la Marine,
- c) finaliser le processus de classement pour tous les édifices,
- d) élaborer une stratégie d'interprétation pour le bien dans son ensemble, et l'intégrer dans le système de gestion,
- e) renforcer le rôle et l'indépendance du Comité civique et social comme moyen d'assurer l'implication des communautés ;



Carte indiquant les délimitations révisées du bien proposé pour inscription (octobre 2019)